Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2026, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	28-1799-7	**Numéro de la version :**	7.01
Date de parution :	2026/04/29	**Remplace la version datée de :**	2026/04/29

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Décapant pour adhésif spécialisé 38984 3M(MC)

Numéros d'identification de produit

60-4550-5201-3 XS-0414-1926-7

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Produits automobiles

Utilisation spécifique

Dissolvant d'adhésif

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division Des Automobiles
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Liquide inflammable : Catégorie 2.
Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 2.
Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :
Carcinogénicité : Catégorie 1B.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 1.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3.
Danger par aspiration : Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette
Terme d'avertissement
Danger

Symboles :
Flamme |Point d'exclamation |Risque pour la santé |

Pictogrammes

Mentions de danger
Liquide et vapeur hautement inflammable.
Provoque une irritation cutanée. Provoque une irritation oculaire grave. Peut causer le cancer. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut être mortel s'il est ingéré et qu'il pénètre dans les voies respiratoires.
Cause des dommages aux organes: organes sensoriels.

Causes des lésions aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée : système nerveux.
Peut causer des lésions aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée : organes sensoriels.

Mises en garde
Renseignements généraux :
Tenir hors de portée des enfants.

Prévention :
Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Conserver le récipient bien fermé. Mettre à la terre/sceller le contenant et le matériel de réception. Utiliser du matériel d'éclairage, de ventilation, électrique à l'épreuve des explosions. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures de précaution qui s'imposent contre les décharges de statique. Ne pas respirer les vapeurs. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Utiliser seulement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection, une protection des yeux, une protection du visage et une protection des vois respiratoires (voir la section 8 de la FDS).

Réponse:
EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition ou de préoccupations : Consulter un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise. Ne pas faire vomir. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau. En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

Entreposage :
Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Garder sous clef.

Élimination :

Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques
Aucun connu.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Naphta léger (pétrole), hydrotraité	64742-49-0	15 - 40 Secret Fabrication *	Naphta léger, pétrole, hydrotraité
Xylène	1330-20-7	15 - 40 Secret Fabrication *	Diméthylbenzène
Acétone	67-64-1	10 - 30 Secret Fabrication *	2-Propanone
Ethylbenzène	100-41-4	3 - 12	Benzène, éthyl-
Cumene	98-82-8	0 - 0.2	A-méthylstyrène

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n’a pas été divulguée puisqu’il s’agir d’un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si celà est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion :
Ne pas faire vomir; Obtenir immédiatement de l'attention médicale.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Pneumopathie par aspiration (toux, halètement, suffocation, brûlure de la bouche et difficulté à respirer). Dépression du système nerveux central (maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, troubles de l'élocution, étourdissements et perte de conscience). Effets sur les organes cibles. Voir la section 11 pour plus de détails. Effets sur les organes cibles suite à une exposition prolongée ou répétée. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés
En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

5.2. Agents extincteurs inappropriés
Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Durant la combution
Bioxyde de carbone	Durant la combution

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers
L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Évacuer la zone Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. MISE EN GARDE! Un moteur pourrait constituer une source d'inflammation et provoquer un incendie ou une explosion des gaz ou des vapeurs inflammables présents dans la zone du déversement. Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS.

6.2. Précautions pour l'environnement
Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Confiner le déversement. Couvrir la zone de déversement avec une mousse extinctrice résistante aux solvants polaires. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles en utilisant des outils ne provoquant pas d'étincelles. Placer dans un récipient métallique approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Ne pas utiliser dans des espaces clos ni là où il y a très peu ou aucun mouvement de l'air. Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures de sécurité qui s'imposent pour prévenir les décharges d'électricité statique. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la

peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Porter des chaussures à faible statique ou correctement mises à la terre. Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin. Pour réduire les risques d'inflammation, déterminer les normes électriques applicables relatives à l'utilisation de ce produit et choisir le matériel de ventilation local approprié pour prévenir l'accumulation de vapeurs inflammables. Mettre à la masse/attacher les contenants et l'équipement de réception si de l'électricité statique peut s'accumuler pendant le transfert

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Conserver le récipient bien fermé. Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des oxydants. Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Ethylbenzène	100-41-4	ACGIH	MPT:20PPM	
Xylène	1330-20-7	ACGIH	MPT:20PPM	
Hexane (commercial, <54 % de n-hexane)	64742-49-0	ACGIH	MPT:100 ppm	Danger d'absorption cutanée
Acétone	67-64-1	ACGIH	MPT:250 ppm;STEL:500 ppm	
Cumene	98-82-8	ACGIH	MPT: 5ppm	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire. Utiliser du matériel de ventilation à l'épreuve des explosions.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.
Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour

amélioré la dextérité.

En cas de contacts prolongés ou répétés, les gants fabriqués à partir des matériaux suivants sont recommandés (durée de pénétration >4 heures) : polymère stratifié, Alcool de polyvinyle (PVA)

Tout gant recommandé pour les contacts prolongés/répétés convient également aux contacts brefs/éclaboussures.

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques
Les cartouches de vapeur organiques peuvent avoir une courte durée de vie.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
couleur	Incolore
Odeur	Modérée Solvant
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	*Pas de données disponibles*
Point de fusion/Point de congélation	*Pas de données disponibles*
Point d'ébullition	59,6 ºC
Point d'éclair :	-18,3 ºC [*Méthode de test:*Coupe fermée]
Vitesse d'évaporation :	*Pas de données disponibles*
Inflammabilité	Liquide inflammable : Catégorie 2.
Limites d'explosivité (LIE)	*Pas de données disponibles*
Limites d'explosivité (LSI)	*Pas de données disponibles*
pression de vapeur	154.8 mmHg [@ 20 ºC]
Densité de vapeur relative	*Pas de données disponibles*
Densité	0,81 g/ml
Densité relative	0,81 [*Ref Std:*Eau=1]
Hydrosolubilité	*Pas de données disponibles*
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données disponibles*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	*Pas de données disponibles*
Composés Organiques Volatils	551 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD]
Composés Organiques Volatils	68 % en poids [*Méthode de test:*calculé selon CARB title2]
Pourcentage de matières volatiles	100 %
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	820 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD]

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique
Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter
Chaleur
Étincelles et/ou flammes

10.5 matériaux incompatibles
Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	**Condition**
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Peut être nocif si inhalé. Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :
Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouflures, démangeaisons et desséchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur

En cas de contact avec les yeux :
Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion :

Pneumonite chimique (aspiration) : les signes et les symptômes sont notamment la toux, une respiration haletante, une suffocation, des brûlements buccaux, des difficultés respiratoires, une coloration bleuâtre de la peau (cyanose) et, possiblement, le décès. Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:
Répercussions auditives: Les signes ou symptômes peuvent comprendre une déficience auditive, une perte d'équilibre et des acouphènes. Dépression du système nerveux central : Signes et symptômes probables : maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, temps de réaction lent, troubles de l'élocution, vertiges et perte de conscience.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Répercussions auditives: Les signes ou symptômes peuvent comprendre une déficience auditive, une perte d'équilibre et des acouphènes. Effets neurologiques: Les signes/symptômes peuvent inclure des changements de la personnalité, un manque de coordination, une perte sensorielle, des picotements ou un engourdissement au niveau des extrémités, de la faiblesse, des tremblements et/ou des changements au niveau de la pression sanguine et du rythme cardiaque

Cancérogénicité:
Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Cumene	98-82-8	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer
Cumene	98-82-8	Probablement cancérogène pour l'homme.	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
Ethylbenzène	100-41-4	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA >20 - =50 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Xylène	Dermale	Lapin	LD50 > 4 200 mg/kg
Xylène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 29 mg/l
Xylène	Ingestion	Rat	LD50 3 523 mg/kg
Acétone	Dermale	Lapin	LD50 > 15 688 mg/kg
Acétone	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 76 mg/l
Acétone	Ingestion	Rat	LD50 5 800 mg/kg
Naphta léger (pétrole), hydrotraité	Dermale	Lapin	LD50 > 3 160 mg/kg
Naphta léger (pétrole), hydrotraité	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 14,7 mg/l
Naphta léger (pétrole), hydrotraité	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Ethylbenzène	Dermale	Lapin	LD50 15 433 mg/kg
Ethylbenzène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 17,4 mg/l
Ethylbenzène	Ingestion	Rat	LD50 4 769 mg/kg
Cumene	Dermale	Lapin	LD50 > 3 160 mg/kg
Cumene	Inhalation -	Rat	LC50 39,4 mg/l

	Vapeur (4 heures)		
Cumene	Ingestion	Rat	LD50 2 260 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Xylène	Lapin	irritant légère
Acétone	Mouris	Irritation minimale.
Naphta léger (pétrole), hydrotraité	Lapin	Irritant
Ethylbenzène	Lapin	irritant légère
Cumene	Lapin	Irritation minimale.

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Xylène	Lapin	irritant légère
Acétone	Lapin	Irritant grave
Naphta léger (pétrole), hydrotraité	Lapin	irritant légère
Ethylbenzène	Lapin	Irritant modéré
Cumene	Lapin	irritant légère

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Naphta léger (pétrole), hydrotraité	Cochon d'Inde	Non classifié
Ethylbenzène	Humain	Non classifié
Cumene	Cochon d'Inde	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Xylène	In Vitro	N'est pas mutagène
Xylène	In vivo	N'est pas mutagène
Acétone	In vivo	N'est pas mutagène
Acétone	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Naphta léger (pétrole), hydrotraité	In Vitro	N'est pas mutagène
Ethylbenzène	In vivo	N'est pas mutagène
Ethylbenzène	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Cumene	In Vitro	N'est pas mutagène
Cumene	In vivo	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Xylène	Dermale	Rat	Non-cancérogène
Xylène	Ingestion	Multiple espèces animales .	Non-cancérogène
Xylène	Inhalation	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Acétone	Non spécifié	Multiple espèces animales.	Non-cancérogène
Naphta léger (pétrole), hydrotraité	Inhalation	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Ethylbenzène	Inhalation	Multiple espèces animales.	Cancérigène
Cumene	Inhalation	Multiple espèces animales.	Cancérigène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Xylène	Inhalation	Non classifié pour la reproduction des femelles	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Xylène	Ingestion	Non classifié pour la développement	Mouris	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pendant l'organogenèse
Xylène	Inhalation	Non classifié pour la développement	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pendant la grossesse
Acétone	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 700 mg/kg/jour	13 semaines
Acétone	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5,2 mg/l	pendant l'organogenèse
Ethylbenzène	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4,3 mg/l	avant l'accouplement et pendant la gestation
Cumene	Inhalation	Non classifié pour la développement	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 11,3 mg/l	pendant l'organogenèse

Lactation

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Xylène	Ingestion	Mouris	Non classifié pour les effets sur ou via l'allaitement

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Xylène	Inhalation	système auditif	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Rat	LOAEL 6,3 mg/l	8 heures
Xylène	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas	

					disponible	
Xylène	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Xylène	Inhalation	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3,5 mg/l	pas disponible
Xylène	Inhalation	foie	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Xylène	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Xylène	Ingestion	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 250 mg/kg	ne s'applique pas
Acétone	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Acétone	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Acétone	Inhalation	système immunitaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé 1,19 mg/l	6 heures
Acétone	Inhalation	foie	Non classifié	Cochon d'Inde	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Acétone	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
Naphta léger (pétrole), hydrotraité	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Hommet et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Naphta léger (pétrole), hydrotraité	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Naphta léger (pétrole), hydrotraité	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Ethylbenzène	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Ethylbenzène	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Hommet et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Cumene	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pas disponible
Cumene	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Humain	LOAEL 0,2 mg/l	exposition professionnelle

Cumene	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pas disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Xylène	Inhalation	Système nerveux	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 0,4 mg/l	4 semaines
Xylène	Inhalation	système auditif	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	LOAEL 7,8 mg/l	5 jours
Xylène	Inhalation	foie	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Xylène	Inhalation	cœur	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 3,5 mg/l	13 semaines
Xylène	Inhalation	Système endocrinien	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 3,5 mg/l	13 semaines
Xylène	Inhalation	tube digestif	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 3,5 mg/l	13 semaines
Xylène	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 3,5 mg/l	13 semaines
Xylène	Inhalation	muscles	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 3,5 mg/l	13 semaines
Xylène	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 3,5 mg/l	13 semaines
Xylène	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 3,5 mg/l	13 semaines
Xylène	Ingestion	système auditif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 900 mg/kg/jour	2 semaines
Xylène	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/jour	90 jours
Xylène	Ingestion	foie	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Xylène	Ingestion	cœur	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	103 semaines
Xylène	Ingestion	la peau	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	103 semaines

Xylène	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	103 semaines
Xylène	Ingestion	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	103 semaines
Xylène	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	103 semaines
Xylène	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	103 semaines
Xylène	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	103 semaines
Xylène	Ingestion	système respiratoire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	103 semaines
Acétone	Dermale	yeux	Non classifié	Cochon d'Inde	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	3 semaines
Acétone	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé 3 mg/l	6 semaines
Acétone	Inhalation	système immunitaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé 1,19 mg/l	6 jours
Acétone	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Cochon d'Inde	Niveau sans effet nocif observé 119 mg/l	pas disponible
Acétone	Inhalation	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 45 mg/l	8 semaines
Acétone	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 45 mg/l	8 semaines
Acétone	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 900 mg/kg/jour	13 semaines
Acétone	Ingestion	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/jour	13 semaines
Acétone	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 200 mg/kg/jour	13 semaines
Acétone	Ingestion	foie	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 3 896 mg/kg/jour	14 jours
Acétone	Ingestion	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3 400 mg/kg/jour	13 semaines

Acétone	Ingestion	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/jour	13 semaines
Acétone	Ingestion	muscles	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg	13 semaines
Acétone	Ingestion	la peau	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 11 298 mg/kg/jour	13 semaines
Acétone	Ingestion	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 11 298 mg/kg/jour	13 semaines
Ethylbenzène	Inhalation	système auditif	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	LOAEL 0,9 mg/l	13 semaines
Ethylbenzène	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1,1 mg/l	2 années
Ethylbenzène	Inhalation	foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 1,1 mg/l	103 semaines
Ethylbenzène	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3,4 mg/l	28 jours
Ethylbenzène	Inhalation	Système endocrinien	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 3,3 mg/l	103 semaines
Ethylbenzène	Inhalation	tube digestif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3,3 mg/l	2 années
Ethylbenzène	Inhalation	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 4,2 mg/l	90 jours
Ethylbenzène	Inhalation	muscles	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 4,2 mg/l	90 jours
Ethylbenzène	Inhalation	cœur	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 3,3 mg/l	2 années
Ethylbenzène	Inhalation	système immunitaire	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 3,3 mg/l	2 années
Ethylbenzène	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 3,3 mg/l	2 années
Ethylbenzène	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 680 mg/kg/jour	6 mois
Ethylbenzène	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif	6 mois

					observé 680 mg/kg/jour	
Cumene	Inhalation	système auditif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 59 mg/l	13 semaines
Cumene	Inhalation	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 59 mg/l	13 semaines
Cumene	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 59 mg/l	13 semaines
Cumene	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 59 mg/l	13 semaines
Cumene	Inhalation	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 59 mg/l	13 semaines
Cumene	Inhalation	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 59 mg/l	13 semaines
Cumene	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4,9 mg/l	13 semaines
Cumene	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 59 mg/l	13 semaines
Cumene	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 769 mg/kg/jour	6 mois
Cumene	Ingestion	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 769 mg/kg/jour	6 mois
Cumene	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 769 mg/kg/jour	6 mois
Cumene	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 769 mg/kg/jour	6 mois
Cumene	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 769 mg/kg/jour	6 mois
Cumene	Ingestion	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 769 mg/kg/jour	6 mois

Risque d'aspiration

Nom	Valeur
Xylène	danger d'aspiration
Naphta léger (pétrole), hydrotraité	danger d'aspiration
Ethylbenzène	danger d'aspiration
Cumene	danger d'aspiration

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique

santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Incinérer dans un d'incinérateur de déchets autorisé. Une autre solution d'élimination consiste à utiliser une usine d'élimination des déchets autorisée acceptable. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 2 **Inflammabilité:** 3 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	28-1799-7	**Numéro de la version :**	7.01
Date de parution :	2026/04/29	**Remplace la version datée de :**	2026/04/29

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU

AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca